

■ PERROS-GUIREC

PIÉTONS/CYCLOS. En route vers un plan de circulation douce

La Ville travaille sur l'élaboration d'un plan de circulation douce pour faciliter les déplacements des cyclistes et des piétons. Des aménagements sont attendus avant l'été.

« On passe à la vitesse supérieure », annonce le maire Erven Léon. La municipalité va se doter d'un plan de circulation douce voué à faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes. « On souhaite créer un maillage cohérent sur la commune », présente l' élu Christophe Tabourin. « L'objectif est de traverser Perros en toute sécurité, d'est en ouest et du nord au sud », renchérit le premier édile.

Une commission « Mobilité », composée de cinq élus dont Christophe Tabourin, a été créée début avril pour plancher sur le sujet. Une stagiaire, Manon Sparta, vient d'être recrutée pour participer à l'élaboration de ce plan, en lien avec Eric Fillatre, du bureau d'études de la Ville. Pendant deux mois, la jeune femme va passer au crible la ville, répertorier les zones à aménager...

Les habitants consultés

La commune compte 130 km de routes, près de 5 km sont aménagés pour les cyclos. Il y a donc de quoi faire. Plusieurs portions ont déjà été étudiées. « Le but est d'aménager 2 à 3 km avant l'été », annonce Christophe Tabourin.

Le prolongement de la bande cyclable boulevard de la Mer, à hauteur de la rue Laurens jusqu'à celle de Trestrignel, est dans les tuyaux. Dans le cadre de l'aménagement de la rue du Pont-Hélé, une bande cyclable est également prévue, dans le sens de la montée. Une autre devrait aussi voir le jour d'ici l'été, des feux de la Châtaigneraie à ceux La Clarté.

Des réflexions sont par ail-



Boulevard de la Mer, la bande cyclable doit être prolongée jusqu'à la rue de Trestrignel.

leurs engagées sur le boulevard du Sémaphore pour créer une bande cyclable, des feux de la Châtaigneraie à Ploumanac'h.

Bande ou piste cyclable, zone multifonctions ? Les aménagements varieront en fonction de la toponymie des lieux et des usages. « On pourrait éventuellement passer des rues en sens unique pour créer des bandes ou pistes cyclables », avance le maire.

Les propositions retenues seront partagées avec l'association Trégor bicyclette. Elles seront également présentées aux habitants lors de réunions publiques.

Amélie Thomas

Des arceaux installés.

La pratique du vélo s'est développée avec l'arrivée du Vélo à assistance électrique, bien pra-

tique dans un secteur quelque peu vallonné. « On en voit de plus en plus », note le maire, saluant un « mode de déplacement décarboné ». Et donc

de bon aloi dans un contexte de développement durable. La Ville multiplie l'installation d'arceaux pour permettre aux cyclos de garer leur engin en toute sécurité.



Dans le cadre de l'aménagement de la rue du Pont-Hélé, une bande cyclable sera créée, dans le sens de la montée.